

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030548 – MDE 11/004/2003

Action complémentaire sur l'AU 244/03 (MDE 11/003/2003 du 15 août 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MAUVAIS TRAITEMENTS / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

BAHREÏN

Plus de 200 détenus de la prison de Jaww

Londres, le 26 août 2003

Les autorités bahreïnites ont fait savoir à Amnesty International que la grève de la faim entamée par plus de 200 détenus de la prison de Jaww, dans le sud de Bahreïn, était désormais achevée. Les prisonniers ont mis un terme à leur mouvement à l'issue de négociations auxquelles ont participé le ministère de l'Intérieur, des organisations de défense des droits humains et des parlementaires. On ignore si des détenus ont reçu des soins médicaux à la suite de la grève de la faim.

Selon des organisations de défense des droits humains à Bahreïn, quelque 200 détenus de la prison de Jaww se seraient rendus maîtres de la colonie pénitentiaire n° 4 et auraient entamé une grève de la faim aux alentours du 5 août, en signe de protestation contre les mauvais traitements dont ils sont victimes et contre le fait qu'ils ne sont pas autorisés à s'entretenir avec des avocats ni avec des organisations de défense des droits humains. Toutefois, les autorités ont déclaré à Amnesty International que les troubles avaient commencé après qu'un détenu eut agressé un gardien alors qu'il s'était vu refuser l'autorisation de recevoir la visite de certaines personnes.

Les autorités ont également évoqué dans leur courrier adressé à Amnesty International une autre grève de la faim intervenue cette année, qui se serait soldée par la mort d'un détenu, Yasser Makki. Elles ont affirmé que l'enquête menée avait conclu à une mort naturelle provoquée par une hémopathie. Selon des organisations de défense des droits humains, Yasser Makki serait mort en détention faute d'avoir reçu les soins médicaux requis par son état de santé. Toutefois, les autorités indiquent qu'il était soigné à l'hôpital al Salmaniya, à Manama, la capitale, lorsque le décès est intervenu.

Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur des détenus. Amnesty International continuera à suivre de près l'évolution de la situation de ces personnes. Dans la dernière série de courriers que vous ferez parvenir, dans la mesure du possible, aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en français ou dans votre propre langue) :

– réjouissez-vous des informations selon lesquelles la grève de la faim menée par plus de 200 détenus de la prison de Jaww a trouvé une issue ;

– exhortez les autorités bahreïnites à faire en sorte que des soins médicaux appropriés soient prodigués immédiatement aux détenus dont l'état de santé le requiert à la suite de la grève de la faim ;

– demandez instamment que tous les détenus puissent recevoir la visite de leurs proches et soient autorisés à consulter un avocat chaque fois que nécessaire ;

– appelez les autorités à ouvrir sans délai une enquête rigoureuse, indépendante et impartiale sur les allégations de mauvais traitements à la prison de Jaww, à en rendre publics les résultats et à traduire en justice les responsables présumés.

APPELS À :**Premier ministre :**

His Excellency
Shaikh Khalifa Bin Salman Al Khalifa
Prime Minister
Office of the Prime Minister
P.O. Box 1000
Manama, Bahreïn

Télégrammes : Prime Minister, Manama, Bahreïn

Télex : 9336 PROM BN ou 7889 PMPO BN

Fax : +973 533033

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Premier
Ministre,

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency
Shaikh Muhammad Bin Khalifa Al Khalifa
Minister of Interior
Ministry of Interior
P.O. Box 13
Manama, Bahreïn

Télégrammes : Minister of Interior, Manama, Bahreïn

Télex : 9572 PSMKT BN ou 8333 ALAMAN BN

Fax : +973 276765 / 290526

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES AU :**Chef de l'État :**

His Highness
Shaikh Hamad bin Issa Al Khalifa
Office of His Highness the Amir
P.O. Box 555
The Amiri Court, Rifaa Palace
Bahreïn

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Bahreïn dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*